



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Le rôle des décideurs politiques et des régulateurs dans la promotion d'une approche de la régulation des plateformes numériques fondée sur les droits

Note conceptuelle pour un événement hybride qui se tiendra en parallèle de la Conférence mondiale de l'UNESCO *Pour un Internet de confiance - Vers des principes de régulation des plateformes numériques pour l'information comme bien commun*

**Mardi 21 février 2023, 14 h.00 à 18 h.00 HNEC (heure de Paris)
Salle IX, bâtiment Fontenoy, Siège de l'UNESCO à Paris**

Contexte et justification

L'UIP et l'UNESCO, animées d'un même intérêt pour la protection et la promotion du droit à la liberté d'expression, ont décidé de renforcer leur coopération en mettant en œuvre diverses activités dont l'objet est de protéger et de promouvoir les libertés fondamentales, l'accès à l'information et la gouvernance numérique s'agissant des technologies émergentes.

L'Internet et les médias sociaux, s'ils ont favorisé davantage d'interaction et de connectivité, ont aussi facilité la montée de l'intimidation en ligne et de la désinformation. Pour les parlementaires, qui sont des personnalités publiques, il s'agit d'une arme à double tranchant. Tout d'abord, plusieurs d'entre eux ont été victimes d'abus en ligne pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et ont fait l'objet de campagnes de désinformation. Mais les parlementaires peuvent aussi se servir de leur présence en ligne pour se comporter exactement de la même manière vis-à-vis des autres.

Objectifs

Cet événement parallèle hybride vise à préciser le rôle et la responsabilité des parlements et des décideurs politiques s'agissant de garantir une utilisation et une régulation des plateformes numériques compatibles avec les droits de l'homme. Il importe à cet égard de relever que l'événement explorera également les besoins de renforcement des capacités des décideurs politiques en matière de gouvernance numérique, sur la base du cadre de compétences de l'UNESCO pour la transformation numérique et l'intelligence artificielle (IA).

L'événement parallèle visera également à partager les expériences parlementaires pertinentes et les bonnes pratiques dans ce domaine. Il s'agira aussi pour les parlementaires d'exprimer leur point de vue sur le cadre réglementaire pour les plateformes numériques préparé par l'UNESCO et de recenser les domaines concrets de renforcement des capacités pour les décideurs politiques et les régulateurs. La réunion est également ouverte à d'autres parties prenantes qui souhaitent s'engager avec les parlementaires et les régulateurs sur ce sujet.

Contexte

L'événement parallèle se tiendra en marge de la Conférence mondiale intitulée [*Pour un internet de confiance – Vers des principes de régulation des plateformes numériques pour l'information comme bien commun*](#) organisée par l'UNESCO du 21 au 23 février 2023, à son Siège, à Paris. Participeront à la Conférence mondiale, des ministres, des régulateurs, des acteurs judiciaires, des représentants du secteur privé, des acteurs de la famille des Nations unies, de la société civile, du monde universitaire, des organisations intergouvernementales et de la communauté technique du monde entier, rassemblés pour façonner la régulation des plateformes numériques. La préparation de la Conférence offrira un forum de consultations multipartites pour la régulation des plateformes numériques, dans le but de soutenir la liberté d'expression et la disponibilité d'informations exactes et fiables dans la sphère publique.



Date, lieu de réunion en ligne, heure

Cet événement hybride aura lieu en présentiel et en ligne en français et en anglais via un lien zoom qui sera disponible sur le site de l'UNESCO (<https://www.unesco.org/fr/internet-conference?hub=71542>) le mardi 21 février 2023, Salle IX, bâtiment Fontenoy, au Siège de l'UNESCO à Paris, de 14 h.00 à 18 h.00 (HNEC).

Enregistrement

Tous les participants à l'événement parallèle sont priés de s'inscrire via ce lien : <https://www.unesco.org/en/internet-conference> et de remplir le formulaire d'enregistrement ci-joint et de l'envoyer à hrteam@ipu.org. Les participants qui comptent assister à l'évènement en personne sont invités à remplir le formulaire en ligne : <https://forms.office.com/e/jtmLfDDSP>. Pour ceux qui se rendent à Paris, des informations sur l'hébergement et le transport sont jointes.

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard le 13 février 2023.

Principaux documents

- [Programme de la Conférence mondiale](#)
- [Éléments d'orientation pour la régulation des plateformes numériques : une approche multipartite](#)
- [Artificial intelligence and digital transformation: competencies for civil servants](#)
- [IPU](#)
- [UNESCO](#)

Interprétation

Des services d'interprétation seront assurés en français et en anglais.

Contact

Pour plus d'information, veuillez contacter hrteam@ipu.org.